

**MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL
RELATIF AUX COMPTES ET AU RAPPORT DE GESTION 2015**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Vous trouverez en annexe, pour approbation, un exemplaire des comptes et du rapport de gestion de l'année 2015.
Les résultats de l'exercice qui s'est terminé se présentent comme suit :

Compte de fonctionnement	Comptes	Budget	Variations	Comptes
	2015	2015	Budget	2014
	<i>en francs</i>		<i>Comptes</i>	
Charges	39'849'615	39'872'215	-22'600	38'635'640
Produits	39'872'317	38'165'850	+1'706'467	38'529'568
Excédent de produits (+) / de charges (-)	+22'702	-1'706'365	+1'729'067	-106'072

Compte des investissements	Comptes	Budget	Variations	Comptes
	2015	2015	Budget	2014
	<i>en francs</i>		<i>Comptes</i>	
Dépenses d'investissements	9'333'604	18'977'030	-9'643'426	6'718'033
Recettes d'investissements	760'021	399'000	+361'021	152'412
Investissements nets	8'573'583	18'578'030	-10'004'447	6'565'621

1. Le résultat du compte de fonctionnement 2015

Le budget de fonctionnement de l'exercice 2015 envisageait un excédent de charges de Fr. 1'706'365.-. Le résultat de l'exercice affiche quant à lui un **bénéfice de Fr. 22'702.25**, soit une amélioration du résultat projeté de Fr. 1'729'067.-. Cette embellie est consécutive à des charges totales, hors imputations internes, supérieures au budget pour Fr. 187'930.- (+ 0.5%) et des recettes supplémentaires aux projections 2015 pour Fr. 1'916'997.- (+ 5.6 %).

Compte de fonctionnement

En milliers de francs

(sans imputations internes)	COMPTES 2015		Ecart au budget 2015		BUDGET 2015		COMPTES 2014	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	9'493	1'690	-374	135	9'867	1'555	9'267	1'517
Ordre public	488	368	-64	-4	551	372	494	370
Enseignement et formation	8'912	592	-158	9	9'069	583	8'811	565
Culture, loisirs, sports	921	150	-90	22	1'011	128	961	159
Santé	2'958	101	120	-26	2'838	127	2'671	103
Affaires sociales	5'548	2'434	232	328	5'316	2'105	5'484	2'524
Transports et communication	1'835	229	-84	28	1'919	201	1'716	182
Protection et aménagement environnement	2'397	3'012	-4	58	2'401	2'953	2'375	2'909
Economie	104	0	-17	0	121	-	122	0
Finances et impôts	3'508	27'610	627	1'365	2'881	26'244	3'147	26'612
Totaux	36'163	36'186	188	1'917	35'975	34'269	35'047	34'941
Résultats	+ 23		1'729		-1'706		-106	

2. Le compte des investissements 2015

Le compte des investissements présente, en 2015, un total net d'investissements de **Fr. 8'573'582.65** (contre Fr. 6'565'621.- en 2014) avec des dépenses totales s'élevant à Fr. 9'333'604.- et des revenus de Fr. 760'021.35.

Les investissements, terminés à fin 2015, affichent un boni de Fr. 588'909.80. Le "disponible" à reporter en 2016 (il s'agit des messages déjà votés et en cours de réalisation ou non encore commencés) s'élève à Fr. 9'799'144.72 (→ Fr. 5'165'000.- concernant le complexe de Grand-Pré).

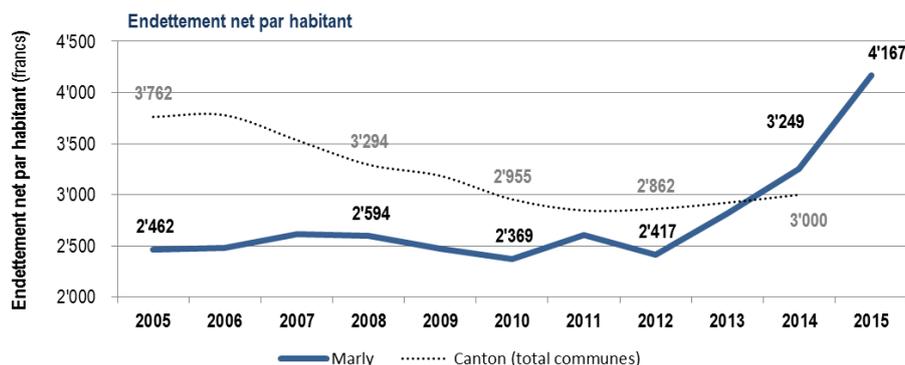
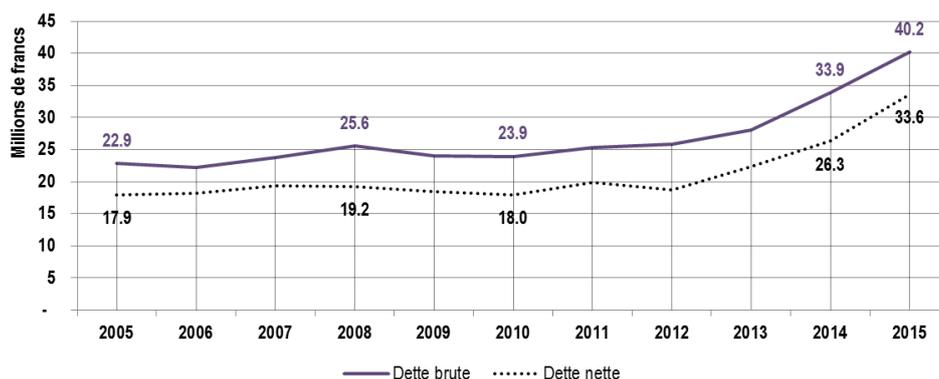
L'état détaillé des investissements réalisés, en cours ou votés figure dans les comptes 2015 (pages 41 à 46).

Compte des investissements

(sans imputations internes)	En milliers de francs					
	COMPTES 2015		BUDGET 2015		COMPTES 2014	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	56	-	287	-	90	-
Ordre public	272	-	255	-	33	-
Enseignement et formation	7'143	92	14'119	-	4'040	-
Culture, loisirs, sports	20	-	190	-	-	-
Santé	-	-	-	-	13	-
Affaires sociales	-	-	-	-	-	-
Transports et communication	956	340	2'234	39	1'003	83
Protection et aménagement environnement	816	328	1'334	360	1'420	69
Economie	-	-	-	-	-	-
Finances et impôts	71	-	558	-	119	-
Totaux	9'334	760	18'977	399	6'718	152
Investissements nets		8'574		18'578		6'566

3. La dette communale

La **dette nette communale** (déterminée selon les directives Scem) s'élève, au 31 décembre 2015, à 33,6 millions de francs contre 26,3 millions à fin 2014. **Les dettes à moyen et long terme** ont progressé. Elles atteignent, à fin décembre 2015, un montant de 36,65 millions de francs (30,37 millions à fin 2014). Durant l'exercice 2015, des amortissements financiers ont été réalisés à raison de 2,27 millions de francs et deux nouveaux emprunts, pour un total de 9 millions de francs, ont été contractés. Une dette, échue en 2015, a été remboursée pour 0,45 millions de francs.



4. Examen des écarts globaux au budget 2015 ou aux comptes 2014

Quelques-unes des principales évolutions de postes de l'année 2015 vous sont communiquées ci-après. Comme à l'accoutumée, vous trouverez des commentaires plus détaillés soit sous la rubrique "Commentaires aux comptes de l'exercice 2015" (pages 47 et suivantes) des comptes 2015 édités, soit dans le rapport de gestion annuel.

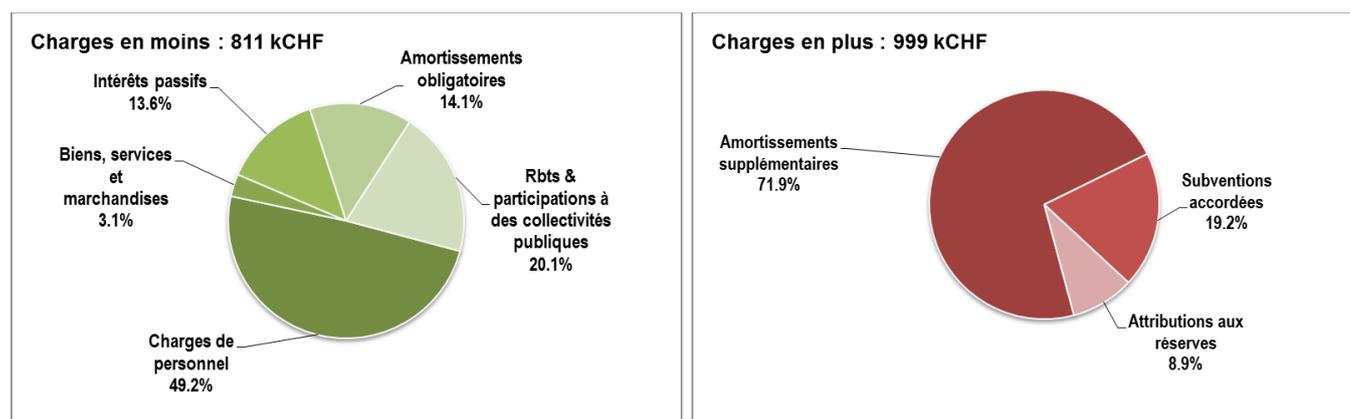
Compte de fonctionnement	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
Charges			
Avant amortissements, réserves et imputations internes	33'370'100.07	33'875'010.00	32'787'697.62
<i>Amortissements obligatoires</i>	1'344'438.30	1'458'290.00	1'242'209.10
<i>Amortissements supplémentaires</i>	717'942.95	-	590'000.00
<i>Réserves obligatoires, attributions</i>	701'306.34	614'295.00	394'723.79
<i>Réserves autres, attributions</i>	29'637.30	27'900.00	32'744.80
<i>Imputations internes</i>	3'686'190.05	3'896'720.00	3'588'265.00
Total charges	39'849'615.01	39'872'215.00	38'635'640.31
Produits			
Avant amortissements et imputations internes	36'174'174.96	34'245'730.00	34'336'992.86
<i>Réserves obligatoires, prélèvements</i>	0.00	-	590'000.00
<i>Réserves autres, prélèvements</i>	11'952.25	23'400.00	14'310.50
<i>Imputations internes</i>	3'686'190.05	3'896'720.00	3'588'265.00
Total produits	39'872'317.26	38'165'850.00	38'529'568.36
Excédent de charges (-) / Excédent de produits (+)	+ 22'702.25	- 1'706'365.00	-106'071.95

4.1. Les charges

Les charges nettes globales 2015 (avant imputations internes et amortissements supplémentaires) s'élèvent à 35'445 kCHF (35'975 kCHF/ B2015) et sont en dessous des prévisions budgétaires à raison de 530 kCHF.

Les écarts au budget 2015 – selon leur nature – se présentent de la manière suivante :

Solde des charges (charges nettes par rapport au budget 2015) : **+ 188 kCHF (+ 0.5%)**



Les charges nettes relatives aux **frais du personnel (30)** augmentent de 234 kCHF par rapport aux comptes de l'année 2014 mais sont en dessous du montant prévu au budget 2015 à raison de 399 kCHF.

La rubrique relative aux **frais de gestion des biens, services et marchandises (31)** affiche une amélioration nette de 25 kCHF par rapport au budget et on note une stagnation par rapport aux comptes 2014 de cette catégorie. Cet écart, pratiquement nul, confirme les propos mentionnés en conclusion, à savoir une maîtrise des charges, notamment celles concernant l'administration. Sans tenir compte de la rubrique (319), qui comporte notamment les pertes sur débiteurs avec une augmentation de 113 kCHF, nous constatons que pratiquement toutes les charges ont été inférieures aux prévisions budgétaires pour un total de 138 kCHF.

Si l'on exclut les amortissements supplémentaires effectués, **les charges de la dette** (intérêts et amortissements obligatoires) sont en dessous des prévisions budgétaires à raison de 224 kCHF, mais en progression par rapport aux comptes 2014 pour 58 kCHF.

Une amélioration sur les charges est constatée sur le poste **35 "Remboursements et participations à des collectivités publiques"**. Avec un résultat de 163 kCHF en dessous du budget, cette rubrique affiche une progression de 596 kCHF par rapport aux comptes de l'année précédente.

- **Les participations au Canton** (351) ont augmenté de 47 kCHF en regard du budget, mais de 251 kCHF (2.9%) par rapport aux comptes 2014. L'écart global au budget est constaté de la manière suivante : Enseignement et formation : - 99 KCHF, Culture-loisirs-sports : - 17 kCHF, Santé : + 133 kCHF et Affaires sociales : + 30 kCHF.
- **Les participations aux autres communes, consortium et associations de communes** (352) ont été inférieures au budget mais largement supérieures en regard des comptes 2014 (+ 345 kCHF ou 6.4%).

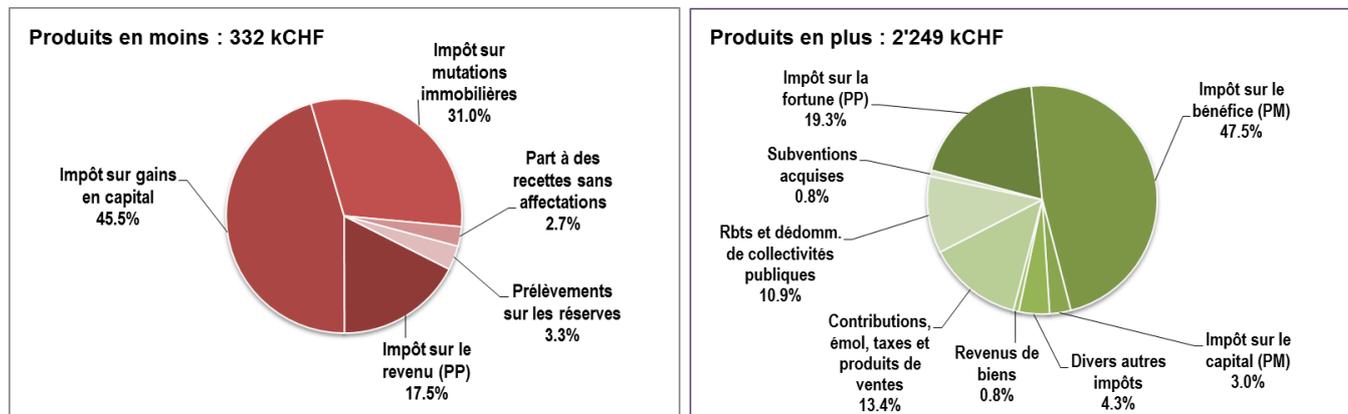
Avec une diminution de 4% par rapport aux comptes 2014 et une progression de 4.1% par rapport au budget, les **subventions accordées (36)** atteignent un total pour 2015 de 4'849 kCHF. Le principal dépassement constaté, par rapport au budget, est relatif à l'**aide individuelle** (366) et touche principalement le dicastère des affaires sociales.

Le montant des **attributions aux réserves (38)** a été supérieur au budget 2015 à raison de 89 kCHF.

4.2. Les produits

L'écart total des produits, hors imputations internes, est positif et s'élève à 1'917 kCHF par rapport aux prévisions budgétaires et à 1'245 kCHF en regard de l'exercice annuel précédent. Cette progression des recettes est expliquée par les divers éléments qui sont présentés ci-après.

Solde des produits (recettes nettes par rapport au budget 2015) : **+ 1'917 kCHF (+ 4.5%)**



Avec une variation totale de 1'356 kCHF, les **impôts (40)** représentent une bonne partie de l'écart au budget 2015 concernant les produits. Quelques postes affichent des résultats bien meilleurs qu'envisagés :

♦ impôt sur la fortune des personnes physiques :	+ 434 kCHF
♦ impôt à la source :	+ 44 kCHF
♦ impôts sur les prestations en capital :	+54 kCHF
♦ impôt sur le bénéfice des personnes morales :	+ 1'069 kCHF
♦ impôt sur le capital des personnes morales :	+67 kCHF

L'impôt sur le revenu des personnes physiques a, quant à lui, été inférieur aux prévisions (-58 kCHF) mais reste en amélioration par rapport aux comptes 2014 pour 501 KCHF. Les impôts sur les gains en capital et sur les mutations immobilières sont en régression, aussi bien en regard du budget (total de - 254 kCHF) qu'en comparaison aux comptes 2014 (- 386 kCHF).

4.2.1. La fiscalité ordinaire

① **Impôts des personnes physiques (revenu)**: lors de l'élaboration du budget 2015, le Service cantonal des contributions (SCC) proposait une progression de 1.8% entre les années fiscales 2012 et 2013, soit une augmentation des recettes envisagées pour Marly de 275 kCHF. La croissance réelle constatée s'est, en finalité, élevée à 341 kCHF, soit + 2.2%. Entre les années 2013 et 2015, il était initialement prévu une progression totale de 6%. Ces dernières ont été ajustées (à l'élaboration du budget 2016) pour prévoir finalement une croissance 2013-2015 de 4.8%. Ainsi, le rendement communal 2015, sur la base de ces dernières données, devrait avoisiner les 16'413 kCHF en lieu et place de 16'550 kCHF prévu au budget 2015 (- 137 kCHF).

② **Impôts des personnes physiques (fortune)**: le rendement communal, basé sur les statistiques fiscales 2012 et envisagé par le Service cantonal des contributions lors de l'établissement du budget 2015, prévoyait une stagnation entre les années 2012 et 2013 puis une croissance de 4% entre 2013 et 2015. Effectivement, nous assistons à une amélioration du rendement de cet impôt à raison de + 6.3% ou 102 kCHF entre 2012 et 2013. Pour les années suivantes, les progressions sont établies à raison de : + 5.2% entre 2013 et 2014, 0 % entre 2014 et 2015 et + 2.5% entre 2015 et 2016.

③ **Impôts des personnes morales (bénéfice et capital)**: basées sur les données fiscales 2012 avec un rendement communal de 1'007 kCHF, les projections cantonales relatives à l'impôt sur le bénéfice visaient, à l'établissement du budget 2015, un rendement communal 2013 de 1'072 kCHF, soit une croissance de 6.4%. Les chiffres finaux 2013 s'avèrent largement supérieurs aux attentes : + 420 kCHF entre 2013 et 2014 ou + 41.7%. Cette embellie influence largement le résultat de l'exercice 2015. Pour les années prochaines, une baisse est entrevue : - 1.3% entre 2014 et 2016 (2013/14 : + 6.6%, 2014/15 : - 3.1%, 2015/16 : - 4.8%).

L'impôt sur le capital reste, quant à lui, stable. On notera une légère progression entre les années 2012 et 2013 (+ 4.1%) ou en termes de rendement communal + 16 kCHF. Entre 2013 et 2016, on devrait assister à une stabilité (+ 0.1%).

4.2.2. Les autres recettes

Les revenus de biens (42) progressent légèrement, aussi bien en regard du budget (+17 kCHF) que par rapport aux comptes 2014 (+16 kCHF), pour atteindre 350 kCHF à fin 2015.

Nous constatons que les recettes relatives aux "**contributions, émoluments, taxes et produits des ventes**" (43) augmentent de 228 kCHF entre les comptes 2014 et 2015 (+ 3.3%). Plus de 50 % de cette progression provient de la rubrique (434) "Taxes d'utilisation" avec un écart positif à 2014 de 121 kCHF.

Une augmentation de 245 kCHF des **remboursements et dédommagement de collectivités publiques (45)** par rapport aux prévisions budgétaires 2015 est enregistrée. Cette différence provient en grande majorité de l'amélioration de la rubrique "58.452.00 Récupération d'aide sociale du Canton et districts" (223 kCHF). En comparaison aux comptes 2014, nous notons cependant une diminution des recettes des remboursements de collectivités : - 220 kCHF. Cette baisse concerne uniquement le poste "99.451.01 Recette extraordinaire (2 ans EE) sans affectation". En effet, en 2014 figurait la 6ème et dernière tranche attribuée aux communes selon l'ordonnance du 26 mai 2009 en vue de l'introduction de la 2ème année d'école enfantine.

Les subventions acquises (46) progressent, entre les comptes 2014 et 2015, de 55 kCHF. Cet écart correspond à une augmentation relative à l'attribution de la péréquation des besoins (+ 10 kCHF) et à une attribution de la péréquation des ressources (compte 930.462.00) pour un montant de 63 kCHF.

5. Conclusions et perspectives

A l'instar de la Confédération, de l'Etat de Fribourg et de très nombreuses communes fribourgeoises, les comptes 2015 de la commune de Marly affichent un résultat très satisfaisant par rapport au budget élaboré pour cet exercice. Il mérite toutefois d'être relevé globalement les éléments suivants par rapport au budget 2015 :

1. Maîtrise des charges, notamment celles concernant l'administration;
2. Charges liées inférieures aux pronostics annoncés par des services extérieurs;
3. Recettes fiscales très supérieures aux attentes (*impôt sur la fortune des personnes physiques et sur le bénéfice des personnes morales principalement*).

Il peut donc paraître surprenant et, après coup paradoxal au vu du résultat des comptes, que le Conseil communal ait proposé une hausse de l'impôt pour l'exercice 2015. Il s'agit dès lors de rappeler le contexte dans lequel se trouvait ledit Conseil lors de l'élaboration du budget 2015, soit en automne 2014.

Tout d'abord, il a dû prendre en considération les pertes budgétaires importantes des exercices 2014 (*plus de 1,5 million de francs*) et 2015 (*plus de 1,7 million de francs sans l'adaptation du coefficient d'impôt*). Par ailleurs, l'augmentation d'impôt tenait compte du plan financier sur 5 ans prévoyant de nouveaux investissements conséquents et de la future charge des intérêts et amortissements obligatoires inhérente à la nouvelle école de Grand-Pré (*une charge supplémentaire de l'ordre de 700'000 francs dans le compte de fonctionnement*).

Le résultat réjouissant de l'exercice 2015 ne doit pas être un trompe l'œil, à savoir qu'il est bien évidemment nécessaire de comparer les comptes 2015 à ceux de 2014, ce qui permet de constater l'augmentation de bon nombre de charges liées. De plus, il est particulièrement important d'avoir un certain recul par rapport aux rentrées fiscales effectives, donc définitives, et d'en tenir compte dans une perspective à moyen et long terme.

Il s'agit également de prendre en considération les effets de la future réforme de la fiscalité des entreprises ainsi que des charges supplémentaires, autant celles relatives à l'École de Grand-Pré, comme déjà relevé, que celles qui découleront des investissements déjà votés ou ceux à réaliser impérativement à moyen terme.

Il reste ainsi primordial que le Conseil communal garde le cap au niveau des économies possibles sur les charges maîtrisables.

Le Conseil communal reste à votre entière disposition pour répondre à toutes les questions que vous souhaitez lui poser et vous demande ensuite :

- d'approuver les comptes 2015 tels qu'ils vous sont présentés ;
- d'approuver le rapport de gestion 2015 tel qu'il vous est proposé.

Dans cette attente, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire général

Jean-Pierre HELBLING

Luc MONTELEONE

Annexes mentionnées